

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 20

Artikel: Lausanne, le 19 mai 1883
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an 4 fr. 50
six mois 2 fr. 50
STRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c. Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 19 mai 1883.

Un de nos abonnés, M. Bourrecoud-Pittet, d'Apples, maître d'hôtel à Bruxelles, rue Jourdan, 6, a pris la généreuse initiative d'une souscription en faveur des incendiés de Vallorbes, à laquelle ont pris part plusieurs de nos concitoyens établis dans cette ville, ainsi que divers donateurs belges. Cette souscription a produit la jolie somme de *84 francs*, qui viennent de nous être envoyés, et que nous nous empressons de faire parvenir au Comité de secours de Vallorbes.

Voici les noms des souscripteurs :

MM. Bourrecoud, 20 fr. — Bernolet, 2 fr. — Glibert, 1 fr. — Stouffs, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — Vertougen, 2 fr. 50. — Anonyme 5 fr — Vandervelde, 2 fr. — Ramakers, 1 fr. — Timel, 2 fr. — Deryck, 2 fr. — Bernheim, 5 fr. — Besson, 3 fr. — Fayen, 1 fr. — Demeulemeester, 2 fr. — Pautre, 2 fr. — Scheggia et Tagui, 2 fr. — Germechi, 2 fr. — Rogni, 2 fr. — Heine, 2 fr. — Teugi et Cie, 2 fr. — Gaspart, 1 fr. — Saguers, 2 fr. — Mannaerts, 2 fr. — Rieder, 5 fr. — Borradori, 2 fr. — Mmes Desmedt, 5 fr. — Grand, 1 fr. 50. — Spersiel, 1 fr. — Goffinet, 1 fr. — Total, 84 fr.

Donato, le fameux magnétiseur, recommence à faire parler de lui. Après les échecs subis à Paris, l'année dernière, il a trouvé moyen de se faire, dernièrement, au Havre, un regain de popularité. Un professeur de l'Université s'est présenté devant un public alléché par de pompeuses affiches, promettant de dévoiler tous les trucs du magnétisme et de réduire les magnétiseurs à leur plus simple expression. Mais ses arguments manquant de preuves palpables, et poussé à bout par une assistance quelque peu tapageuse, il fut sommé de magnétiser Donato, comme il s'était engagé à le faire au cours de la séance, sous prétexte de dévoiler le truc. Il se produisit alors un incident des plus comiques. Pour se railler de Donato, le professeur parodia grossièrement sa façon de procéder en se mettant à califourchon sur ses épaules. Impatienté, Donato fit un haut-le-corps qui envoya sa monture rouler lourdement sur le plancher.

Après cette ruade, qui mit toute la salle en gaieté, les expériences auxquelles Donato s'empressa de passer, accompagnées d'un boniment donné avec une parole facile, lui valurent sans peine les applaudissements d'un public qui, au début de la séance, aurait été prêt à le siffler.

Un peu de toupet et de présence d'esprit sont plus que suffisants pour réussir en pareilles circonstances.

Sous le titre : *Un fiancé sans enthousiasme*, un journal français nous donne cette scène amusante de tribunal de police :

Voltaire, qui a rié tant de choses, ne pouvait guère épargner le mariage : « C'est une chose si grave, a-t-il dit, qu'il n'y a trop de toute la vie pour y songer. »

M. Fumerol, lui aussi, paraît croire qu'on ne saurait trop refléchir avant de s'engager dans des liens indissolubles ; il a peut-être raison, mais où il a eu absolument tort, c'est de se faire ce raisonnement après avoir demandé Mlle Athalie Leprince en mariage, laquelle a accepté son cœur et sa main.

Le moment de réaliser ses projets approchant, Fumerol s'est notablement refroidi. Le futur beau-père, las des tergiversations de son futur gendre, et doué d'un tempérament apoplectique, a fait le contraire, il s'est échauffé ; de telle sorte qu'un beau jour, il a voulu lui casser les reins et que les voilà tous deux en police correctionnelle.

M. Fumerol lève la main pour prêter serment, puis la met dans son gilet, et, après ce geste familier à Napoléon-le-grand, il expose ainsi sa plainte : Il nous apprend d'abord qu'il est sculpteur de talent, ce qui avait plu beaucoup à Mlle Leprince, qui a des goûts artistiques, ainsi qu'à son père qui, étant entrepreneur de bâties, voyait dans un gendre comme lui, l'occasion de façades et de cariatides supérieures à ce que font d'habitude ses frères.

Leprince (d'une voix aigre à hérir un bonnet à poil). — M'avez-vous, oui-z-ou non, demandé ma fille ?

Fumerol. — Z-ou non serait contraire à la vérité autant qu'il l'est à la grammaire ; il est vrai que j'ai sollicité l'honneur de votre alliance.

Leprince (flatté). — L'honneur était pour moi, monsieur Fumerol.

Fumerol. — Je n'ai pas voulu dire autre chose, monsieur Leprince.

M. le président. — Voyons, assez d'assaut de politesse. (Au prévenu) : Reconnaissez-vous avoir frappé le plaignant ?

Leprince. — Me permettez-vous de vous dire la raison pour laquelle ?

M. le président. — Vous reconnaissiez le fait ; bien ; expliquez-vous.

Leprince. — Monsieur, j'ai une fille, mon Athalie, une perle, qui mérite qu'un mari fasse son bonheur.

Fumerol. — C'est justement parce que je voulais